PETANQUE : « LES CORPS BEAUX DE FONTAINE »
CENTRE DE FORMATION DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL DU GRAND POITIERS

Siège social : Mairie de Fontaine le Comte
Esplanade des Citoyens 86240 Fontaine le Comte
N°d'affiliation à la F.F.P.J.P : 0860027
N°Siret : 510044381 00018 Naf : 9312
Site internet : https://petanque-les-corps-beaux-de-fontaine-le-comte.fr/

PROCES VERBAL DU 9 DECEMBRE 2017

Assemblée générale « Pétanque les Corps Beaux de Fontaine »

L'assemblée générale du club de pétanque « les Corps Beaux de Fontaine » a eu lieu le samedi 9 décembre 2017.

Le Président accueille les participants excuse Mme Laroche ajointe à la cohésion sociale et laisse la présentation de cette assemblée générale à Monsieur Franck BERTHELOT Trésorier Général.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 novembre 2016 a été lu et a été approuvé à l'unanimité.

BILAN SPORTIF 2017

Triplette ligue féminin : Sylvie Blanchet, Carré Muriel, Jessica Monjalon qualifiées pour la ligue " perdues en 1/4 de finale"

Tête à tête féminin départemental : Sylvie Blanchet et Nadia Blanchet perdent en 8ème de finale

Tête à tête féminin ligue : Sylvie Blanchet qualifiée pour la ligue " perdue en 8ème"

Tête à tête masculin départemental : Romain Verdun perd en 16ème de finale

Tête à tête masculin ligue : Romain Verdun qualifié pour la ligue "pas sorti des poules"

Doublette féminin départemental : Muriel Carré, Jessica Monjalon perdent en 16ème de finale

Doublette masculin ligue : Christophe Pussault et Thierry Poupard sont qualifiés pour la ligue par repêchage pas sortie des poules

Doublette masculin départemental : Xavier Tromas et Jacques Grass perdent en 8ème de finale

Triplette Vétérans : Bengourari Bouktil, Jean-Yves Fraigneau, Alain Thomas perdent en 8ème de finale

Doublette Provençale : Jean-Jacques Brunet et Christophe Pussault perdent en 1/4 de finale

Triplette Mixte : Sylvie Blanchet, Bruno Dersoir, Franck Berthelot perdent en 1/2 finale

Championnats des clubs
En CRC2 : l'équipe féminine Sylvie, Jessica, Gladys, Patricia et Nadia (coach Chantal Guyard) terminent 3ème de leur poule

En CRC2 : l'équipe masculine est championne du Championnat régional des club et monte en 1ère division régionale. (Coach Christophe Pussault)

CDC 3ème division 1ère équipe termine 2ème (coach Jacky DAYRON)
2ème équipe termine 4ème (coach Romain Verdun)

CDC VETERANS : 1ère équipe termine 2ème (coach Jean-Claude Brethenoux et Chantal Guyard)
2ème équipe termine 1ère monte en 2ème division (coach Christian Soumagnac)

Coupe Paul Bardin
4 équipes engagées
1 perd en 16ème
2 perdent en 8ème
1 perd en finale du Challenge des clubs

Soirée des acteurs sportifs à la mairie de Fontaine le Comte
L'équipe 2 masculin de CDC a été récompensée pour sa montée en 2ème division et remet le bon d'achat de 60€ pour le centre de formation.

BILAN DES MANIFESTATIONS 2017

Le championnat des clubs organisé les 10 juin 2017 ainsi que notre coupe du boulodrome ont permis de maintenir notre objectif en positif.

BILAN FINANCIER 2017

Le budget ne s'est pas maintenu faute de sponsors mais aussi lié au renouvellement de l'habillement. Patricia Vivien et Guillaume Fournier vérificateurs aux comptes constatent un déficit de 1852.36€uros sur le bilan financier et demandent le quitus à l'assemblée générale. Le quitus est accordé par celle-ci.

PRESENTATION DES OBJECTIFS SPORTIFS POUR 2018

Maintien en CRC 2 pour l'équipe féminine avec une montée si possible
Maintien en CRC 1 pour l'équipe masculine

2ème et 3ème division espoir de montée.
Vétérans la montée pour l'une des 2 équipes

PRESENTATION DES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2018

- Maitre joueur (date à définir)
- Coupe du boulodrome sur 5 journées (dates à définir)
- Repas de fin d'année prévu le 15décembre 2018 à l'issue de l'assemblée générale
- Championnat régional des jeunes Nouvelle Aquitaine les 6,7et 8 juillet 2018

Présentation des directives de la FFPJP

- Demande pour les licences une nouvelle Photo

Montant de licences au club des Corps Beaux

Le montant est de 55€ pour les adultes en renouvellement et 30€ pour les enfants
Pour la première année de licence au club une avance de trésorerie de 30€ est demandé conformément à nos statuts à chaque nouvel arrivant, celle-ci est remise au départ du joueur de l'association.
Après délibération à la suite de l'écoute des nouveaux joueurs ou joueuses sur les motivations de rejoindre notre club, nous intégrons 13 nouveaux membres

Pas de questions diverses

Clôture de l'assemblée générale à 18 heures 30

Fait à Fontaine le Comte
Le 10 décembre 2017

Secrétaire générale
Nadia BLANCHET